Villemomble, lundi 2 novembre 2020.

Monsieur le Proviseur du lycée Clemenceau,

En cette période où « le virus circule en France à une vitesse que même les prévisions les plus pessimistes n’avaient pas anticipée », comme rappelé par le Président de la République, il nous parait inenvisageable d’accueillir tous les élèves et personnels dans les mêmes conditions qu’avant les vacances. C’est pourquoi nous avons entamé un mouvement de grève ce jour.

Ce nouveau protocole sanitaire nous met en danger car il sous-estime la gravité de la situation : il n’a en effet de « renforcé » que le nom, il est de ce fait insuffisant et constitue une insulte au bon sens. Ce faisant, le ministère de l’Éducation Nationale manque à son obligation de protection des personnels et des élèves.

Parce que le ministère a refusé et refuse d’engager les moyens humains et matériels à la hauteur de la gravité de la situation sanitaire, nous en sommes réduits à demander des aménagements pour maintenir le lycée ouvert.

Vous êtes le garant de la sécurité et de la protection de la santé des personnels et des élèves. Le recteur vous laisse la possibilité d’adapter localement le protocole sanitaire pour le renforcer et ainsi assurer cette sécurité.

Attachés au service public d’éducation et conscients que les élèves doivent conserver un lien régulier avec le lycée, nous demandons une organisation rapide des cours en effectif réduit seul dispositif permettant la distanciation sociale et évitant si possible la fermeture totale des établissements scolaires.

D’autre part, nous sommes nombreux à refuser la façon dont « l’hommage » à notre collègue Samuel Paty a été décidé, sans concertation ni réflexion des équipes.

Il nous parait indigne de nous laisser livrés à nous-mêmes face à cette situation qui touche l’ensemble de l’institution scolaire.

Souhaitant pouvoir organiser un hommage à la hauteur des enjeux éducatifs et sociétaux que soulève ce crime, nous vous demandons un temps banalisé afin de préparer un moment fort, collectif, sur la laïcité et la liberté d'expression à destination des élèves, par exemple à l'occasion de la journée de la laïcité du 9 décembre.

Nous sommes déterminés, si besoin, à poursuivre la grève pour obtenir des conditions d'enseignement adaptées à la situation sanitaire actuelle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Proviseur, en notre profond attachement au service public d’éducation.

Les personnels en grève du lycée Clemenceau.